

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 2 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes BALLANGER, HERVÉ, LINKA, et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ et VINET, Conseillers municipaux

Absente excusée : Mme WITCZAK (Pouvoir à Mr LAURENT)

Absents : Mme MITU et Mr VIDAL

Secrétaire de séance : Mme Marie-Odile HERVÉ

Date de convocation : 25 Novembre 2025

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 20 Octobre 2025, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

1°) PERSONNEL COMMUNAL : PERSONNEL COMMUNAL : PARTICIPATION MUTUELLE SUITE COMMISSION CDG 17, DIVERS

Mr le Maire indique que la commission au CDG 17 n'a pas pu se réunir faute de quorum et que les points sont reportés à celle du 12 décembre. Une réunion de Conseil Municipal sera à programmer avant fin décembre.

2°) LOCAL EPICERIE : DEVIS CLIMATISATION EN PANNE

Mmes Caiveau et Giraud, intéressées au dossier, se sont retirées lors des discussions et délibérés, Mme Hervé assurant le rôle de secrétaire sur ce point.

Mr le Maire fait part des devis reçus pour réparation sans garantie de succès ou remplacement à neuf :

- Ets Chasserieaud (réparation)	:	3 181,44 € TTC
- Ets Chasserieaud (neuf)	:	6 582,31 € TTC
- SC Electricité (neuf)	:	6 145,20 € TTC

Mr le Maire informe les élus que la précédente installation avait coûté 6 000 € TTC en 2017.

Mr le Maire indique que suite à cette installation, un contrat de maintenance sera nécessaire et que Mr Couilleaud – SC électricité, n'assure pas ce type de maintenance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de remplacer la climatisation à neuf et retient le devis des Ets Chasserieaud. Les crédits seront prévus par DM de ce jour.

3°) CIMETIERE : DEVIS REFECTION CHAPELLE

Mr le Maire fait part des devis reçus :

-	SOMEBAT (réfection partielle)	:	6 232,61 € TTC
-	SOMEBAT (réfection totale)	:	14 622,89 € TTC
-	Saintonge Taille de Pierre (réfection partielle)	:	5 976,00 € TTC

Le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux et retient le devis de Saintonge Taille de Pierre d'un montant de 5 976 € TTC. Les crédits seront prévus au BP 2026.

4°) RECENSEMENT POPULATION

Mr Baudouin informe que le recensement aura lieu du 15 janvier au 15 février 2026 avec deux agents recenseurs : Mmes Monique GIRAUD et Annie ROUSSEL MONTIGNY.

Il demande au conseil de le faire par internet le plus rapidement possible et d'être le plus honnête possible. Le coût pour la Commune sera d'environ 2 400 € et la dotation est de 1 110 €.

5°) DECISION MODIFICATIVE BUDGETS COMMUNE/EPICERIE

Le Conseil Municipal signe les deux D.M.

6°) VŒUX DU MAIRE

Ils auront lieu le Vendredi 9 Janvier 2026 à 19h30.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Don pour les bleuets

Pour le 11 Novembre, la Commune a récolté la somme de 62,50 € qui a été reversée au Bleuets de France.

Courrier Ets Horticoles Maquy

Mr le Maire fait part du courrier reçu pour faire part de leurs difficultés aux élus des communes de la CDC.

Projet DEV'ENR

Mr le Maire informe de la rencontre avec cette Sté sur le projet de l'ancienne décharge et indique qu'ils viendront faire un point à ce sujet lors de la réunion de Conseil Municipal du Lundi 22 Décembre 2025 à 19h30.

TOUR DE TABLE

Petits travaux sur voirie

Mme BALLANGER signale un trou entre les Berthelots et Chantemerle, à la buse près de chez Mr Denieuil.

Mr LAURENT signale un nid de poule sur la route du paillé de la Sté Transpaille.

L'information sera donnée aux agents techniques pour faire le nécessaire.

Mr LAURENT signale également des branches sur les bornes et dans les fossés qui restent sur Lusseau et bouchent ensuite les buses.

Mr ROCHÉ signale que le chemin qui relie Lusseau à Courant n'est pas fini, des trous restent à boucher alors que le Syndicat de la Voirie est passé. Les agents techniques feront le nécessaire pour y remédier.

Pétition pour vitesse dans le Centre-Bourg

Des habitants de la rue d'Aunis ont apporté une pétition au début de cette réunion de Conseil Municipal concernant la vitesse sur cette rue. Mr le Maire doit rappeler les services du Département pour avoir le comptage et la vitesse des véhicules.

La séance est levée à 22h00.